



BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI



NOTE MENSUELLE D'INFLATION

MARS 2024

TABLE DES MATIÈRES

I.- Introduction	PAGE 3
II.- Évolution de l'inflation globale en mars 2024	PAGE 3
III.- Évolution des principales fonctions de consommation en mars 2024	PAGE 4
IV.- Évolution de l'inflation selon l'origine des produits et les régions géographiques du pays	PAGE 5
V.- Évolution de l'inflation sous-jacente	PAGE 5
VI.- Facteurs explicatifs de l'évolution de l'inflation mensuelle en mars 2024	PAGE 6
VII.- Prévisions d'inflation	PAGE 7



I.- INTRODUCTION

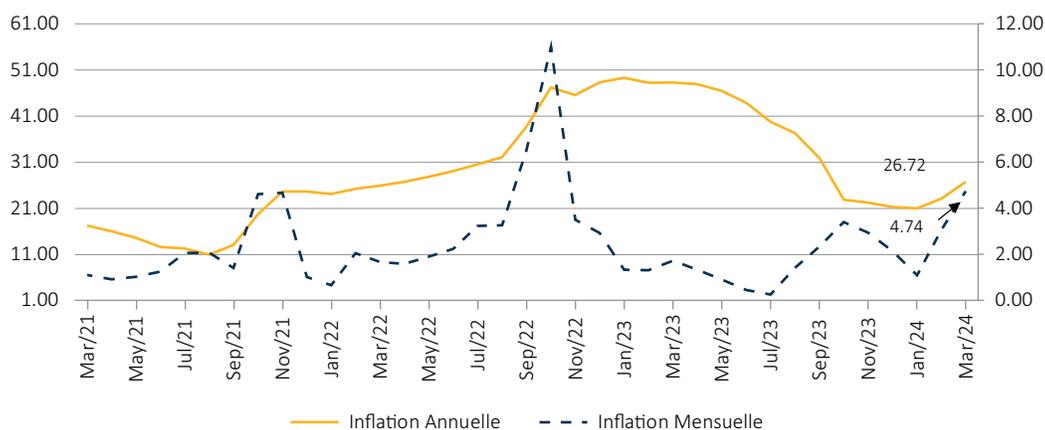
Cette note analyse l'évolution de l'indice des prix à la consommation (IPC) en Haïti au cours du mois de mars 2024. Elle apporte quelques éléments explicatifs permettant de comprendre les facteurs qui influencent la variation du niveau général des prix en Haïti.

II.- ÉVOLUTION DE L'INFLATION GLOBALE EN MARS 2024

Au cours du mois de mars 2024, le taux de variation de l'indice général des prix à la consommation (IPC) a connu une forte hausse en s'établissant à 4,7 % en rythme mensuel et à 26,7 % par rapport au mois de mars 2023. Cette évolution représente une progression de 1,7 point de pourcentage (pp) par rapport au mois précédent et 3,7 pp en glissement annuel.

Pour les six premiers mois de l'exercice fiscal 2023-2024, l'inflation mensuelle cumulée totalise 18,61 % contre 23,42 % sur la même période de l'exercice antérieur. Ce résultat indique que le niveau de l'inflation pour le premier semestre de 2023-2024 demeure inférieur à celui observé sur le même intervalle de l'exercice 2022-2023. Toutefois, le taux d'inflation moyen mensuel entre octobre 2023 et mars 2024 s'est inscrit à 2,7 % contre 2,1 % entre octobre 2022 et mars 2023. Ce taux moyen d'inflation mensuel reste supérieur à celui enregistré chez nos principaux partenaires commerciaux (États-Unis : 0,30 % et République Dominicaine : 0,29 %).

Graphique 1 Évolution de l'inflation mensuelle et annuelle en mars 2024 (en %)



Source : IHSI

III.- ÉVOLUTION DES PRINCIPALES FONCTIONS DE CONSOMMATION EN MARS 2024

L'accroissement mensuel de l'IPC résulte de celui de toutes les fonctions de consommation. En effet, les hausses les plus significatives ont été notées au niveau des postes suivants : « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (+2,3 pp, à 6,4 %), « Boissons alcoolisées, tabac et stupéfiants » (+2,1 pp, à 4,4 %), « Restaurants » (+2 pp, à 5,1 %), « Loisirs » (+1,9 pp, à 3,3 %) et « Biens et services divers » (+1,7 pp, à 3,7 %).

L'évolution de l'inflation globale en variation annuelle découle de la progression de l'indice des prix de la totalité des divisions de consommation notamment : « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (37,5 % contre 31,9 %), « Restaurants » (22,5 % contre 17,6 %), « Boissons alcoolisées, tabac et stupéfiants » (13,1 % contre 9,5 %) et « Articles d'habillement et chaussures » (20,7 % contre 17,6 %). Le taux de croissance de l'indice des postes « Santé » et « Communication » a stagné à +6,1 % et +3,1 % respectivement.

En ce qui concerne la contribution à l'évolution de l'inflation, les postes « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » et « Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles » ont accusé un apport très significatif, soit 79,62 % à l'inflation mensuelle et 85,77 % à l'inflation annuelle.

Tableau 1		Contributions à l'inflation mensuelle et annuelle en mars 2024 (en %)		
Poste	Pondération en %	Contribution à l'inflation mensuelle en %	Contribution à l'inflation annuelle en %	
Indice général	100.00	100.00	100.00	
Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	48.50	70.60	70.94	
Boissons alcoolisées, tabac et stupéfiants	1.42	1.41	0.73	
Articles d'habillement et chaussures	5.55	5.06	4.48	
Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles	14.14	9.02	14.83	
Meubles, articles de ménages et entretien courant du foyer	5.32	3.77	4.05	
Santé	2.56	1.17	0.61	
Transports	9.10	1.13	0.10	
Communications	2.23	0.57	0.27	
Loisirs	1.52	1.15	0.70	
Enseignement	3.91	1.05	0.81	
Restaurants	0.49	0.57	0.43	
Biens et Services divers	5.26	4.49	2.06	

Source : Calculs de la BRH/MAE

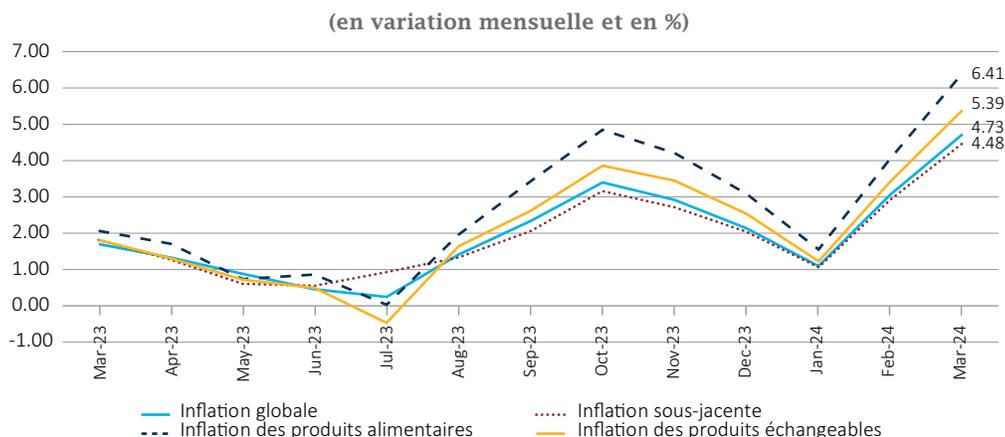
IV.- ÉVOLUTION DE L'INFLATION SELON L'ORIGINE DES PRODUITS ET LES RÉGIONS GÉOGRAPHIQUES DU PAYS

L'inflation des produits importés, ainsi que celle des produits locaux ont indiqué la même tendance que l'inflation globale en variation mensuelle et en glissement annuel. L'indice des prix des produits locaux a augmenté de 26,8 % en mars 2024 par rapport à mars 2023. Il a affiché une hausse de 3,6 points de pourcentage par rapport à son taux en février 2024. De même, les prix des produits importés ont progressé de 26,5 % au cours du mois sous-étude contre 22,9 % au mois de février 2024.

Au niveau régional, l'évolution mensuelle de l'inflation a été marquée par une accélération du rythme de croissance de l'indice des prix de toutes les régions géographiques. En effet, le rythme d'accroissement de l'IPC de la région « Aire Métropolitaine » a augmenté de 2 points de pourcentage, pour se chiffrer à 5 %. S'ensuivent les régions « Nord » et « Sud » (+1,6 pp, à 4,4 % et 4,8 % respectivement) et les zones « Transversale » et « Reste Ouest » (+1,4 pp à 4,6 % et 4,7 % chacun). En glissement annuel, le taux d'inflation de la région « Sud » s'est établi à 28,3 % contre 24,8 % au mois précédent, le « Reste Ouest » (28,1 % contre 24,5 %), le « Nord » (26,2 % contre 22,7 %), l'« Aire Métropolitaine » (25,9 % contre 22 %) et « Transversale » (25,8 % contre 22,3 %).

V.- ÉVOLUTION DE L'INFLATION SOUS-JACENTE

Au cours du mois de mars 2024, la tendance de l'inflation sous-jacente a été similaire à celle de l'inflation courante tant en rythme mensuel qu'en rythme annuel. En effet, en glissement annuel, elle s'est inscrite à 25,6 % contre 22,5 % en février 2024. En base mensuelle, l'indice sous-jacent a augmenté de 4,5 %, soit une hausse de 1,54 point de pourcentage par rapport au mois précédent. Ainsi, l'inflation sous-jacente mensuelle s'est inscrite en dessous de l'inflation globale, ce qui suggère que les éléments volatils du panier de consommation ont fortement contribué à l'accélération de l'inflation mensuelle. L'inflation en mars 2024 a surtout été influencée par le renchérissement des prix des produits alimentaires (6,4 %) ainsi que celui des produits échangeables (5,49 %) et dans une moindre mesure par la progression de l'indice des produits industriels (4 %), des produits non échangeables (2,1 %) et des produits hors « alimentation, boisson et énergie » (3,1 %).

Graphique 2**Évolution de l'inflation globale, de l'inflation sous-jacente, de l'inflation des produits alimentaires et de l'inflation des produits échangeables**

Source : IHSI, BRH

VI.- FACTEURS EXPLICATIFS DE L'ÉVOLUTION DE L'INFLATION MENSUELLE EN MARS 2024

En mars 2024, la progression de l'inflation mensuelle est attribuable à divers facteurs notamment les distorsions au niveau des circuits de production et de commercialisation des produits de base sur le marché national et la hausse des prix des produits pétroliers sur le marché international.

La détérioration des conditions sécuritaires et les aléas climatiques ont contraint la production des denrées alimentaires et paralysé le fonctionnement de l'appareil productif en Haïti. Cette baisse de l'offre nationale survient dans un contexte marqué par la fermeture des principaux ports et aéroports du pays ainsi que la rareté du carburant dans les pompes à essence et à l'international par un renchérissement des prix des produits pétroliers. En effet, en janvier 2024, les cours internationaux des principaux produits pétroliers ont évolué à la hausse¹. Les cours du baril de Brent et du WTI ont progressé de 6,81 % et 6,11 % respectivement pour s'établir à 82,98 dollars ÉU et 76,28 dollars ÉU chacun. Par conséquent, ce gap entre l'offre et la demande des produits de base s'est traduit par une intensification des pressions inflationnistes dans l'économie.

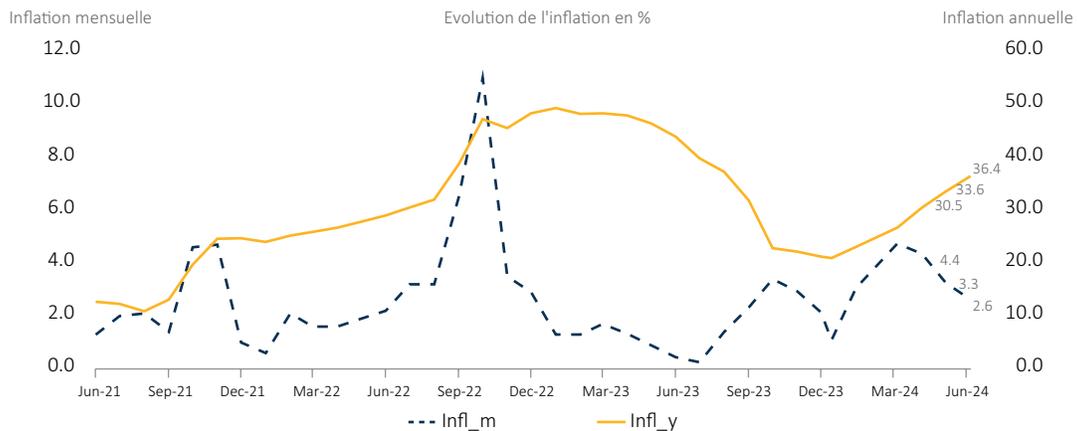
¹ En général, il y a un délai de 2 à 3 mois entre la date de commande des produits importés et leur disponibilité sur le marché local.

VII- PRÉVISIONS D'INFLATION

Pour le troisième trimestre de l'exercice 2023-2024, les projections d'inflation réalisées par la Direction Monnaie et Analyse Économique (MAE) de la BRH laissent augurer une accélération de l'inflation annuelle et un ralentissement de l'inflation mensuelle. En effet, le taux d'inflation annuel devrait s'établir à 30,5 % en avril 2024, 33,6 % en mai 2024 et 36,4 % en juin 2024. Cependant, l'inflation mensuelle devrait s'inscrire à la baisse pour se porter à 4,4 % en avril 2024, 3,3 % et 2,6 % en mai et juin 2024 respectivement.

Graphique 3

**Prévisions de l'inflation en variation mensuelle et annuelle sur trois mois
(en % avril, mai et juin 2024)**



Source : BRH/MAE/ Service de Modélisation et Prévisions Macroéconomiques

Tableau 2**Indice des prix à la consommation (IPC) par postes de dépenses et Variation mensuelle et annuelle de l'IPC en mars 2024**

Poste	Mars 2023	IPC Février 2024	Mars 2024	Variation IPC (%)	
				Mensuelle	Annuelle
Indice général	308.8	373.6	391.3	4.7	26.7
Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	339.7	439.1	467	6.4	37.5
Boissons alcoolisées, tabac et stupéfiants	195.3	211.7	220.9	4.3	13.1
Articles d'habillement et chaussures	320.3	371.8	386.6	4.0	20.7
Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles	267.6	330.3	339.5	2.8	26.9
Meubles, articles de ménages et entretien courant du foyer	292.9	339.5	350	3.1	19.5
Santé	395.8	411.7	419.9	2.0	6.1
Transports	333.4	332.5	334.3	0.5	0.3
Communications	148.5	151.4	153.1	1.1	3.1
Loisirs	265.0	286.7	296.2	3.3	11.8
Enseignement	156.1	162.5	164.4	1.2	5.3
Restaurants	341.7	398.4	418.6	5.1	22.5
Biens et Services divers	275.7	292.4	303.3	3.7	10.0

Source : IHSI

GLOSSAIRE

Aire Métropolitaine :

Elle contient les villes de Port-au-Prince, de Delmas, de Pétion-Ville, de Carrefour et de Croix des Bouquets.

Déflation :

Baisse du niveau général des prix associée à une contraction de la masse monétaire et du crédit.

Désinflation :

Ralentissement de la croissance des prix.

Glissement annuel :

Variation par rapport au même mois de l'année antérieure.

Inflation :

Mouvement persistant à la hausse du niveau général des prix.

Inflation sous-jacente :

Tendance de long terme des prix, tout en excluant la volatilité, les mouvements

saisonniers, conjoncturels, et les chocs qui affectent les composantes du panier considéré.

Région Nord :

Elle couvre les départements du Nord, Nord-Est et Nord-Ouest.

Région Reste Ouest :

Y sont inclus les départements du Sud-Est et de l'Ouest, à l'exception de l'aire métropolitaine

Région Sud :

Elle comprend les départements du Sud, de la Grand-Anse et des Nippes.

Région Transversale :

Elle regroupe les départements du Centre et de l'Artibonite.

Variation mensuelle :

Variation par rapport au mois précédent.





BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI



MARS 2024



www.brh.ht



[@brhhaiti_](https://twitter.com/brhhaiti)



[@BRHHaiti](https://www.instagram.com/BRHHaiti)